

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**REGION DE DOSSO**

**DEPARTEMENT DE GAYA**

**COMMUNE URBAINE DE GAYA**

**TEL : 20 680 434**

**Procès-verbal de la première session ordinaire, du Conseil Municipal de la  
Commune Urbaine de Gaya tenue du 22 Juillet 2021.(PV N°2)**

L'an deux mil Vingt un et le 22 juillet, a démarré à 9h heures la session Bis du Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Gaya tenue sous la Présidence de Elh Boureima Mounkaila, Président du dit Conseil, à l'effet de statuer sur les points d'ordre du jour suivants :

1. Présentation et l'adoption du projet de règlement intérieur,
2. Mise en place des Commissions spécialisées,
3. Rapport général de la Commune.
4. Divers : Communications et Informations

**Effectif** : Le conseil municipal est composé de dix-huit (18) membres élus dont cinq (5) femmes et un (01) membre de droit.

Après l'installation des participants, le DDC/AT faisant fonction de rapporteur par intérim a procédé à la vérification des mandats des membres du conseil.

De la vérification de la présence des membres du conseil, on note :

La présence de neuf (9) Conseillers élus. Il s'agit de

N°O	Noms et Prénoms	Fonction	Contact
01	Mounkaila Boureima	Président du Conseil	
02	Sani Moussa	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire	
03	Mariama Idrissa Baidari	2eme Adjointe au Maire	
04	Yaou Albadé	Conseiller élu	
05	Issa Soumama	Conseiller élu	
06	Zahirou Hassan	Conseiller élu	
07	Zeinabou Hassan	Conseillère élue	

08	Mahamadou Laoual	Conseiller élu	
09	Idé Yarou	Conseiller élu	

L'absence de neuf conseillers élus. Il s'agit de :

N°	Noms et prenom	Partis politique	Contacts
1.	Fati Albaarka	Lumana Africa	
2.	Aichatou Kimba.	Lumana Africa	
3.	Souley Gouda	Lumana Africa	
4.	Ilyassou Labo	Lumana Africa	
5.	Manmane Djori	Lumana Africa	
6.	Ayouba Saley	Lumana Africa	
7.	Bachir Moussa Salah	MNSD	
8.	Balkissa Maidawa.	MNSD	
9.	Ibrahim Issaka	ANNEMA	

Ces neuf membres élus n'ont pas répondu à l'appel pour convenance personnelle et non justifiée ; ils ont opté pour la politique de la chaise vide depuis le 25/05/21 date de l'élection du Maire et de ses Adjoints.

Etaient également Absents à cette session, Les Deux députés Nationaux, Membres de Droits de ce Conseil.

Outre les membres du Conseil, l'on note la présence de

- Monsieur Abdou Gaziri, Memembre de Droit du Conseil Municipal

Les directeurs Départementaux des services Techniques Déconcentrés de l'Etat, les chefs des services communaux, les responsables des projets, programmes et ONG et Associations de développements, les chefs de services municipaux, les chefs de villages/quartiers, les Associations religieuses.

Après la Fatiha prononcée par un marabout, le Président du conseil Elh Boureima Mounkaila dans son allocution d'ouverture a rendu Grâce à Allah le Tout Puissant, le Miséricordieux et a remercié les participants d'avoir répondu massivement à l'invitation et cela malgré les préoccupations du moment.

Ensuite, il a émis les vœux de voir la quiétude, la concorde, la fraternité et la stabilité, régner tout au long des travaux de cette session. Sur ce, il déclare ouverte la première session ordinaire Bis du Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Gaya.

Il a félicité les nouveaux conseillers élus et a rappelé le rôle et missions d'un conseiller municipal en l'occurrence, il est le porte-parole de son village.

Il a présenté ses priorités pour la commune :

- 1) La sécurité sur le territoire Communal ;
- 2) Des reformes dans la chaine de recouvrement pour une meilleure mobilisation des recettes ;
- 3) La salubrité de la ville ;
- 4) Les kiosques et les hangars anarchiquement installés dans les artères de la ville ne respectant pas les normes urbanistes vont connaitre un début de solution ;
- 5) Les koris de Dendi kourai (lambou gorou,djindai windi,et forgobéri),coris plateau et koira tadjji font partis des premiers dossiers qui seront soumis aux PTF ;
- 6) Le parking anarchique des gros porteurs dans la ville au bord du goudron va bientôt finir avec le park modeste qui sera ouvert dans la base des chinois.
- 7) Les fiches d'opérations (Santé, Agriculture, Environnement, Education, Elevage Hydraulique, Extension d'eau et Electricité vont connaitre une relance) ;
- 8) Le palais du chef de canton va être accompagné ;
- 9) Les chefs de quartiers, nous allons veiller et renforcer à ce qu'ils soient le point de départ toute conciliation pour faire d'eux des partenaires, interlocuteurs de 1<sup>er</sup> rang ;
- 10) La remise au travail des agents de la mairie, l'engagement est prise pour payer les salaires à terme échu et éponger progressivement les arriérés selon le flux des recettes et ne plus faire de nouvel arriéré.

La réalisation de l'ensemble de ses préoccupations permet de restaurer la confiance entre la Mairie et la population à fin d'accélérer le changement de comportement et la mobilisation de la TVA et TM.

Comme vous le constatez mes dames et monsieur tout est priorité dans notre commune.

Par ailleurs, l'hivernage s'installe avec ses bonheurs et ses déboires, nous nous félicitons de l'installation totale, mais c'est aussi de prendre de mesures contre la divagation des animaux créant des dégâts champêtre d'où des conflits champêtres ; des semences dans les concessions, d'où des maladies et risque de toute sorte. C'est pourquoi nous lançons un appel à l'endroit des populations plus jamais de divagation d'animaux et de semences dans les habitations.

Après cette allocution d'ouverture, le conseil a procédé à l'examen des points d'ordre du jour cités ci-haut.

Au premier point d'ordre du jour, après lecture et la prise en compte de quelques observations pertinentes des conseillers, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Au second point d'ordre du jour de la session, trois (3) commissions spécialisées ont vu le jour. Il s'agit des :

### **1. Commission Urbanisme et Affaires Foncières**

Membres :

Zahidou Hassan

Yaou Albadé

### **2. Commissions Affaires Sociales, genre, jeunesse, sports, cultures**

Président : Sani Moussa

Rapporteur : Mariama Idrissa

Membres : Idé Yarou

### **3. Commission Financières, Economiques, Transport et Commerce**

Président : Lawali Mahamadou

Rapporteur : Zeianabou Hassan

Membre : Issa Soumana

Le troisième point d'ordre du jour concerne :

#### **A. les délibérations**

Le conseil a délibéré sur les points suivants :

1. l'adoption du règlement intérieur ;
2. l'installation des commissions spécialisées ;
3. la révision du contrat du marché à bétail ;
4. l'institution d'une taxe sur les tricycles ;
5. le recrutement d'un chargé des affaires scolaires ;
6. l'autorisation de construction ;
7. la révision du contrat du marché central ;
8. les recrutements, engagements, bénévoles ou redéploiements.

#### **B. le rapport de l'état Général de la Commune :**

1) Salubrité :

Mise en place des comités par quatorze village composé de :

Chef de quartier /village ;

1. Le conseiller municipal ;

- Une femme ;

- Un jeune.

2. Recouvrement ;

3. Les engagements des dettes en partie ou intégralement ;

4. Lutte contre la délinquance juvénile ;

5. Réorganisation et remise au travail du personnel de la Maire ;

6. Recrutement d'un chargé de l'éducation et

7. Redynamisation de la cofocom ;

8. Pas de semences dans les habitations ;

9. Pas de divagations des animaux ;

10. Affaires domaniale : des points à préparer pour la prochaine session, ils sont :

▪ Restructuration ;

▪ Lotissements en cours et perspective ,

▪ Les parcelles vides non mise en valeur ;

▪ Les parcelles non payé en partie ou intégralement de Balley kouray, Tondi kina, cité chinoise, koira Tagui 4(recasement).

Journée de prise de contact avec les populations ;

11. Occupation anarchique des kiosques hangars et gros porteurs sur les artères.

### **Divers :**

▪ Compte rendu de la mission du Maire à la Direction Régionale de la Nigelec de Dosso, le 18/06/2021 et la rencontre avec les responsables des chinois à Niamey le 19/06/2021.

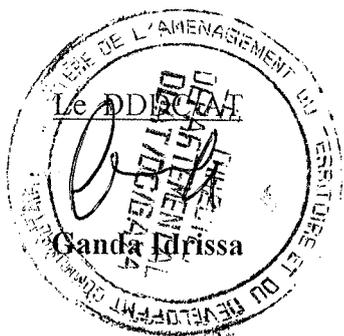
▪ Valorisation de la culture Dendi (festival Toumba).

▪ Prise de contact avec les populations.

▪ Rencontre avec les leaders femmes et jeunes de la place.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance, tout en souhaitant un bon retour dans leurs foyers respectifs, a levé la séance.

Fait à Gaya, 26 Juillet 2021



Le Président du conseil Municipal

**ELH Boureima Mounkaila**

